



REPORTING RSE 
 **ET DÉVELOPPEMENT**
DURABLE 2016 

UN MODÈLE — 100 % RESPONSABLE

CNR est un modèle d'entreprise unique au service des territoires qui s'est construit depuis toujours grâce au dialogue avec ses parties prenantes.

Trois principes guident nos actions :

LE PARTAGE

avec la redistribution des richesses produites grâce au fleuve,

L'ÉQUILIBRE

avec la conciliation des différents usages de l'eau et une gouvernance publique/privée,

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

avec une vision globale d'aménageur des territoires et de producteur d'énergies 100 % renouvelables.

Ils sont au cœur du modèle CNR et de ses 9 engagements pour la transition énergétique et le climat.



Le plan stratégique dont s'est doté CNR pour 2020 vise à pérenniser son modèle et à la projeter dans l'avenir, en tant que laboratoire des énergies du futur au service des territoires.

Il s'appuie sur 3 axes :

CONFORTER LE MODÈLE CNR

- **Une entreprise industrielle intégrée** dont la force repose sur le capital humain, le respect de sa diversité et le dialogue social.
- **Une entreprise durable et ancrée dans les territoires.** Son ambition est de transmettre un fleuve vivant et valorisé aux générations futures, en produisant une énergie 100 % renouvelable, en préservant la biodiversité, en développant le transport fluvial et une agriculture durable.
- **Un acteur engagé en faveur de l'intérêt général** : faire du Rhône un puissant vecteur de développement économique au travers de plans d'actions quinquennaux de Missions d'intérêt général et apporter un mécénat actif au bénéfice des territoires.

POURSUIVRE SON DÉVELOPPEMENT

Pour accompagner sa croissance et être le partenaire de la France et de l'Europe dans le développement des énergies renouvelables et la lutte contre le réchauffement climatique, CNR poursuit ses développements en et hors Vallée du Rhône avec, pour objectif, d'atteindre le « zéro émission de gaz à effet de serre ». À l'horizon 2020, l'entreprise ambitionne d'atteindre 4 000 MW de puissance installée dans les trois énergies renouvelables – eau, vent, soleil – en France et 300 MW à l'international.

ÊTRE UN LABORATOIRE DES ÉNERGIES DU FUTUR

CNR anime une démarche d'innovation ambitieuse pour participer à l'émergence des technologies qui façonneront le paysage énergétique français et européen de demain : innover dans ses métiers ; imaginer le futur des nouvelles énergies au travers notamment de la filière hydrogène ; réinventer les modes de déplacement en s'appuyant sur les nouvelles mobilités durables, les ports et la voie d'eau.

En 2016, plusieurs actions importantes ont été réalisées pour atteindre ces orientations stratégiques :

- **100 MW supplémentaires** ont été mis en service en éolien et en photovoltaïque.
- **Une nouvelle gestion sédimentaire du Haut-Rhône**, fondée sur la concertation entre CNR et son homologue suisse, les SIG, a été expérimentée pour répondre au mieux aux exigences de sûreté et de protection de l'environnement qu'implique ce type d'opération.
- **Une nouvelle étape dans la mobilité hydrogène vert** a été franchie avec la mise en place d'une nouvelle station de recharge d'hydrogène sur le site du Port de Lyon, dans le cadre du projet Hyway porté par TENNERDIS et dont CNR est l'un des acteurs.
- **Une déchetterie fluviale mobile** est proposée depuis novembre aux habitants de Lyon qui concilie ville durable et service de proximité. Ce projet piloté par SUEZ réunit CNR, VNF et CFT, avec le soutien financier de nombreuses institutions.
- Pour renforcer les compétences des navigants sur le bassin Rhône-Saône et former les professionnels de demain, le Port de Lyon accueille le **1^{er} simulateur modulable français de navigation fluviale**. Cette réalisation est issue de plusieurs années d'étude et de développement menées par les principaux acteurs du transport fluvial et de la navigation. L'opération est labellisée Plan Rhône.
- **CNR est intervenue à la COP22**, à l'invitation de la Commission européenne. Elle y a exposé son savoir-faire dans la production et la gestion des énergies renouvelables, avec le projet de rendre Marie-Galante 1^{er} territoire insulaire des DOM-TOM autonome en énergie. La voix des fleuves a aussi été portée à la COP22 par Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves (IAGF), lieu de dialogue et d'échange de bonnes pratiques entre les fleuves du monde entier, créé par CNR fin 2014.

LA POLITIQUE — RSE — DE CNR

La politique RSE menée par CNR conforte ses ambitions stratégiques au-delà des obligations réglementaires qui lui incombent en tant que concessionnaire du fleuve. Elle se décline en cinq axes.

1

PARTAGER NOS VALEURS

- **Participer à l'éducation et à la sensibilisation des jeunes et à leur insertion dans la vie professionnelle** à travers des projets partenariaux.
- **Associer les citoyens et les territoires** à nos projets de développement EnR et leur permettre de se réapproprier le fleuve.
- **Partager notre modèle à l'international** avec Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves (IAGF), lieu d'échange international pour penser le fleuve de demain.

2

AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

- **Être un industriel responsable** en réduisant nos impacts environnementaux, en développant l'écologie industrielle sur nos sites industriels et portuaires, en préservant la qualité écologique des milieux et en encourageant l'agriculture durable.
- **Adopter les bons gestes** au quotidien en sensibilisant les salariés et en leur proposant de nouveaux services qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable.

3

SOUTENIR LA MOBILITÉ DURABLE

- **Favoriser le transport fluvial.**
- **Agir pour la mobilité électrique** en développant les infrastructures.
- **Proposer des solutions de mobilité durable** aux salariés et à nos concitoyens.

4

VALORISER LE CAPITAL HUMAIN

- **Promouvoir la différence** avec des actions en faveur des personnes en situation de handicap, de l'égalité homme/femme et des jeunes.
- **Renforcer la santé et la sécurité** de ses salariés.
- **Favoriser la qualité de vie** au travail et le dialogue social.

5

AGIR DE MANIÈRE SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

- **Être un acteur solidaire** avec des partenariats développés à l'échelle de la Vallée du Rhône (Banques Alimentaires, Énergie sans Frontières, fondation Émergence qui accompagne des projets d'utilité sociale, association Janus qui permet de faire découvrir le Rhône à vélo aux habitants de Vénissieux).
- **Être un acheteur responsable** avec notamment la volonté de travailler prioritairement avec des entreprises localisées dans la vallée du Rhône.

FAITS MARQUANTS 2016 EN MATIÈRE DE RSE

L'année 2016 a été riche en événements qui ont contribué à la progression de notre démarche et nos actions RSE et développement durable.

État des lieux de nos 9 engagements en faveur de la transition énergétique et du climat à l'occasion de la COP22

Le bilan 2016 de la mise en œuvre de nos 9 engagements a été mis en ligne et a fait l'objet d'une publication.

Une 2^{de} vie donnée à notre matériel informatique

Un partenariat a été initié avec une structure affiliée au mouvement Emmaüs afin de permettre le recyclage de notre matériel informatique puis de le proposer aux familles modestes des départements de l'Isère et du Rhône. Le 1^{er} enlèvement de matériel a eu lieu fin juin 2016.

Mobilisation des salariés à l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable (30 mai – 5 juin 2016)

Sur les 1 583 actions françaises, environ 300 ont été initiées par des entreprises. Les équipes de CNR ont participé à plus de 10 % de ce résultat en réalisant 40 actions, dont 36 ont été labellisées. Cette mobilisation a dépassé celle des années précédentes et conforte l'engagement de CNR pour promouvoir dans toute la Vallée du Rhône le développement durable.

Déploiement du kit pédagogique « Fleuve Grandeur Nature »

Ce projet porté par la Ligue de l'Enseignement de la Loire a pour objectif de faire découvrir les différentes facettes du fleuve Rhône au travers d'un grand poster plus particulièrement dédié aux jeunes des écoles primaires. En 2016, le projet a fait l'objet de plusieurs tests dont un soutenu par CNR : une équipe de jeunes bénévoles du service civique (Unis Cités) a testé le kit pédagogique auprès de différents publics : écoles, périscolaire, festivals. D'octobre à juin, 900 jeunes ont été sensibilisés aux enjeux du fleuve. Cette expérimentation se poursuit actuellement.

Lancement d'un Plan de déplacements inter-entreprises au Port de Lyon

Ce plan associe 19 entreprises du Port (2/3 des 1 200 salariés du Port) et a pour objectif d'améliorer les trajets domicile/travail en développant le covoiturage, l'accès aux transports en commun ou les modes de déplacement doux. L'étude a été lancée en septembre 2016 et devrait se terminer à la fin du 1^{er} semestre 2017.

Création en 2016 de la Direction de l'Innovation et du Développement Durable

Cette nouvelle direction a pour mission de développer notre démarche développement durable et d'innovation. En termes d'innovation, elle porte un double objectif :

- **Mettre l'innovation au cœur de la culture d'entreprise** en suscitant et animant la remontée et la mise en œuvre de toute idée susceptible d'améliorer nos processus (innovation continue) ou de distinguer l'exploitation de nos ouvrages ou nos offres de produits et services (innovation différenciante ou de rupture).
- **Engager CNR dans une large démarche d'innovation globale et ouverte** pour participer à l'émergence des nouvelles technologies, façonner le paysage énergétique européen de demain et créer de nouveaux relais de croissance.

Écoute, implication des salariés et accompagnement pour le projet d'évolution de l'organisation de CNR

Au printemps 2016, CNR a initié un projet d'évolution de son organisation ayant fait l'objet d'un processus de consultation qui s'est conclu fin décembre par l'avis des organisations syndicales rendu lors du Comité Central d'Entreprise de décembre. Au cours de ce processus, les équipes projets et le Directoire ont écouté, explicité et répondu aux questions relatives à ce projet à l'occasion de rencontres mensuelles. Par ailleurs, certains ajustements issus des propositions des salariés ou de celles de leurs représentants ont été intégrés au document final. Ce projet correspond à la nouvelle organisation de CNR, opérationnelle au 1^{er} avril 2017.

Participation et don aux Banques alimentaires lors de leur collecte nationale

CNR soutient les Banques Alimentaires, localement et nationalement, par la remise d'une aide financière de 15 000 € à chacune des 10 institutions riveraines du Rhône, ainsi qu'à la Fédération nationale. Par ailleurs, CNR soutient la collecte nationale par l'action de ses salariés et un don de 550 kg de riz de Camargue.

La démarche Innov'Action

Déployée en mars 2016, cette nouvelle démarche s'appuie sur un site web dédié sur l'intranet CNR. Elle permet à tous de faire connaître très facilement leurs idées d'innovation, quel que soit leur secteur d'activité au sein de l'entreprise. 144 idées ont été émises, de la solution technique pour faciliter l'exploitation ou la maintenance, à la proposition de déploiement d'une nouvelle technologie pour mieux concevoir et contrôler nos ouvrages, en passant par une nouvelle application bureautique qui ferait gagner en efficacité. Cette démarche a fait l'objet d'une large présentation au sein des équipes CNR : 35 réunions ont regroupé 492 agents.

Afin de distinguer des réalisations particulièrement innovantes et récompenser leurs auteurs, cinq prix Innov'Actions ont été créés et remis lors de la cérémonie des vœux internes 2017.

Mise en place d'un marché bio et local

Tous les jeudis en fin d'après-midi, à l'entrée du siège social, un marché de producteurs bio et locaux est installé pour les salariés et les habitants du quartier.

RECONNAISSANCES — — EXTERNES

Pour les rendre mesurables auprès de ses parties prenantes, CNR a fait évaluer la performance de ses engagements en matière de développement durable et RSE par des organismes indépendants.

LUCIE

En juillet 2014, CNR a obtenu le label Lucie, label de référence. Celui-ci évalue la prise en compte de 7 orientations (respecter les intérêts des clients et des consommateurs, préserver l'environnement, agir avec loyauté et responsabilité sur les marchés, valoriser le capital humain, respecter les droits fondamentaux de la personne, conjuguer les intérêts de l'entreprise et l'intérêt général, assurer la transparence de son système de décision et de contrôle).

AFAQ 26000

CNR détient depuis février 2014, et pour 3 ans, l'attestation AFAQ 26 000 niveau confirmé. 55 sous-critères ont été évalués concernant d'une part les pratiques stratégiques, managériales et opérationnelles et, d'autre part, la pertinence et la performance des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux.

LABEL DIVERSITÉ

Ce label obtenu le 27 mai 2014 pour une durée de 3 ans, témoigne de l'engagement socialement responsable de CNR et valorise les actions engagées depuis près de 10 ans en faveur de la prévention des discriminations et de l'égalité.

La bonne maîtrise et la déclinaison des politiques Qualité et Environnement s'illustrent au travers des certifications. CNR dispose d'un système de management de la qualité certifié ISO 9001 (Système de Management Qualité) attribuée depuis 2000. Elle porte sur les activités : ingénierie ; gestion de la voie navigable ; production ; commercialisation et négoce d'électricité ; irrigation.

En adhérant au Global Compact en 2015, CNR confirme son soutien aux principes portés par le pacte mondial des Nations Unies ; respect des droits de l'homme, lutte contre la corruption, pour le droit du travail et la protection de l'environnement.



Déclaration de Mme la Présidente Directrice Générale de CNR

CNR est le premier producteur français d'électricité d'origine entièrement renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à but multiple du Rhône (production d'hydroélectricité, navigation, usages agricoles), de la frontière Suisse à la mer Méditerranée. Société anonyme d'intérêt général, elle se distingue par un modèle industriel articulé autour du développement des territoires et par un système unique de partage de la valeur ajoutée avec ses parties prenantes.

Depuis 2015, date de notre adhésion au Global Compact, nous soutenons les 10 principes du pacte mondial des Nations Unies en matière de respect des droits de l'homme, de lutte contre la corruption, de droit du travail et de protection de l'environnement.

A l'occasion de la COP21, CNR a pris 9 engagements en faveur de la transition énergétique et du climat qu'elle décline en trois types d'actions : partager les réflexions et les actions, contribuer au nouveau monde énergétique, répondre au défi climatique. La COP22 a été pour CNR l'occasion de faire un premier point d'étape sur ces 9 engagements et de réaffirmer sa détermination à poursuivre leur mise en œuvre.

Nous avons également renforcé les clauses éthiques et de responsabilité environnementale et sociale dans notre processus achat. Ces actions, intégrées dans la stratégie de CNR, enrichissent nos multiples réalisations déclinées au quotidien dans le domaine du développement durable et publiées dans notre rapport reporting RSE et Développement Durable.

En octobre 2015, CNR, partenaire privilégié des territoires pour la mise en œuvre de la transition énergétique, s'est également engagée aux côtés de l'ONU en participant au Forum international sur les partenariats public-privé pour le développement durable.

le 24 Novembre 2015

COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE
La Présidente Directrice Générale

Elisabeth AYRAULT
Elisabeth AYRAULT



Informations sociales

Politique de ressources humaines

La gestion des ressources humaines est fondée sur la diversité des profils, l'employabilité des collaborateurs, le dialogue social et le juste partage des fruits de la croissance. Elle repose sur des principes et des engagements formulés dans notre politique RSE.

Engagements de CNR

- Privilégier la concertation et le dialogue social
- Favoriser la diversité des profils et des compétences
- Pratiquer une gestion responsable et équitable des ressources humaines
- Assurer la sûreté et prévenir la sécurité des personnes

A. L'EMPLOI

1. RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL PAR COLLÈGE EN 2015 ET EN 2016

Emploi	Total	Cadre	Maitrise	Exécution
Effectif total par collège au 31 décembre 2015	1478	530	706	251
CDI payés au 31 décembre 2015	1372	508	693	171
Effectif total par collège au 31 décembre 2016	1474	525	721	228
CDI payés au 31 décembre 2016	1355	507	677	171

L'effectif baisse entre 2015 et 2016 car des recrutements, notamment suite à des départs en retraite (51 en 2016), ont été gelés en attendant la mise en place de la nouvelle organisation.

2. ÂGE MOYEN

	Femmes	Hommes	Total
Age moyen	39,90	40,30	40,22

3. RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL PAR ÂGE

TRANCHES D'ÂGE	FEMMES			Total Femme	HOMMES			Total Homme	TOTAL
	Cadres	Maîtrise	Exécution		Cadres	Maîtrise	Exécution		
- 25 ans	4	10	14	28	2	33	48	83	111
25 – 34 ans	27	41	4	72	65	147	98	310	382
35 – 44 ans	63	46	7	116	127	171	29	327	443
45 – 54 ans	31	41	1	73	124	171	16	311	384
+ 55 ans	11	25	0	36	71	36	11	118	154
Total	136	163	26	325	389	558	202	1149	1474

4. RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Région	Auvergne-Rhône-Alpes						Provence-Alpes-Côte d'Azur		Occitanie	Île-de-France
	01	07	26	38	69	74	13	84		
Départements	01	07	26	38	69	74	13	84	30	75
CDI payés	148	2	267	39	655	19	4	68	133	2
Total	1148						72		133	2

5. ENTRÉES / SORTIES DES EFFECTIFS

Thèmes	Descriptif
Entrées	<ul style="list-style-type: none"> • 44 recrutements en CDI • 53 alternants intégrés à l'effectif en CDD : il s'agit des salariés recrutés en contrat d'alternance ou de professionnalisation lors de la rentrée universitaire/scolaire (septembre). Ils sont recrutés pour la durée de l'alternance qui varie de 1 à 3 ans. <p>Au sein de l'effectif CNR au 31/12/16 => 113 salariés en CDD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 59 contrats d'apprentissage • 18 contrats de professionnalisation • 36 CDD « classiques »
Sorties	<p>2 licenciements 2 démissions 51 départs en retraite</p>

6. RÉMUNÉRATIONS

Rémunération brute mensuelle moyenne (en euros) :

		Cadres	Maîtrise	Exécution	TOTAL
Salariés statutaires 2015	Hommes	6212	3698	2851	4421
	Femmes	5276	3206	2362	4056
Salariés statutaires 2016	Hommes	6457	3837	2921	4635
	Femmes	5518	3305	2387	4264

La hausse de la rémunération brute mensuelle moyenne est principalement liée à une augmentation moyenne de la rémunération de base de 0.5 % et du **GVT** d'environ 2.2 %.

B. L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Nombre de salariés statutaires à temps partiel et à temps plein

Salariés statutaires	Temps partiel			Temps plein	Total
	< 32 h /s	32 h/s	Total		
Hommes	6	74	80	914	1074
Femmes	19	38	57	171	285
Total	25	112	137	1085	1359

C. LES RELATIONS SOCIALES

Le dialogue social est organisé aux niveaux de l'entreprise ainsi que des établissements.

1. NOMBRE DE RÉUNIONS ORGANISÉES PAR INSTANCE

Relations sociales	2016
Nombre de réunions du Comité central d'entreprise	9
Nombre de réunions de Comités d'Etablissements	45
Nombre de réunions avec les délégués du personnel	49
Nombre de réunions de Commissions Secondaires Exécution-Maitrise et Cadres (en application de l'article 3 du statut des IEG ; elles concernent les mutations, les recrutements, les titularisations, les évolutions de rémunération, la discipline)	8
Nombre de réunions Direction / organisation syndicales (intersyndicales)	52

2. BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

Dialogue social, principaux accords collectifs signés par thèmes et périodes couvrant la période 2016

Thème	Période de couverture	Signataires	Précisions
Accord collectif d'entreprise instituant des garanties de prévoyance complémentaire	Applicable à compter du 1/01/2009	Toutes les organisations syndicales	+avenant signé en 2015 par toutes les organisations syndicales
Accord collectif d'entreprise instituant des garanties de retraites supplémentaires à CNR	Applicable à compter du 1/01/2009	Toutes les organisations syndicales	
Accord collectif d'entreprise sur la mise en place d'un dispositif de retraite supplémentaire pour sujétions de services	Applicable à compter du 1/01/2013	Toutes les organisations syndicales	
Accord en faveur des personnes en situation de handicap	2013-2015	Toutes les organisations syndicales	3 ^e accord. Taux d'emploi de 6.2 % en 2014. Objectif de 6 % à fin d'accord
Accord d'intéressement (aux performances sur la base d'indicateurs négociés)	2014-2016	CFE-CGC, CFDT, FO	Sont pris en compte : la sécurité au travail, les Missions d'intérêt général, la production hydraulique, le développement des actifs, la formation
Accord collectif sur la politique d'abondement sur PEE et PERCO	Accord à durée indéterminée		
Accord relatif au dialogue social, au fonctionnement des IRP (Instances Représentatives du Personnel) et du droit syndical	2011-2016 et 2017	Toutes les organisations syndicales	Accord renouvelé pour un an en 2016, dans l'attente des élections professionnelles

Dialogue social, principaux accords collectifs signés par thèmes et périodes couvrant la période 2016

Thème	Période de couverture	Signataires	Précisions
Accord social	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Accord signé au moment du transfert des salariés d'EDF vers CNR en septembre 2005
Accord d'accompagnement social du projet de modernisations de la navigation	Accord à durée indéterminée	CFE-CGC, CGT, FO	Accord signé au moment du transfert des salariés des écluses vers le centre de gestion de la navigation en juillet 2008
Accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Signé en 1999 + avenant Compte épargne temps en 2015
Accord relatif à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences	2014-2017	Toutes les organisations syndicales	
Accord collectif relatif à la participation aux résultats de l'entreprise	2014-2016	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2015
Accord relatif à l'adoption de la semaine calendaire pour le décompte du temps de travail et du repos hebdomadaire	Accord à durée indéterminée	Toutes les organisations syndicales	Signé en 2015
Accord d'entreprise sur la responsabilité sociétale	Décembre 2015 Décembre 2018	CFE-CGC, FO	Signé en 2015

Accords signés en 2016

Thème	Période de couverture	Signataires	Précisions
Accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	2016-2019	Toutes les organisations syndicales	4 ^e accord
Accord collectif relatif aux conditions et aux modalités de vote par voie électronique pour l'élection des délégués du personnel et des représentants salariés au comité d'entreprise ainsi que pour l'élection	2016-2018	Toutes les organisations syndicales	
Accord collectif sur les augmentations individuelles 2016	2016	CFE-CGC, CFDT, FO	
Accord collectif relatif à la prorogation des mandats issus des élections du 21 novembre 2013	Accord à durée déterminée 2016-2017	Toutes les organisations syndicales	
Accord accompagnant la mise en place de la nouvelle organisation de CNR	Accord à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2019	CFE-CGC, CFDT, FO	Accord définissant les modalités d'accompagnement social des salariés dans le cadre de la mise en place de la nouvelle organisation de CNR effective au 1 ^{er} avril 2017

D. LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

De nombreuses actions ont été menées en matière de santé et sécurité telles que :

- **Déploiement de la démarche facteur humain** par de nombreuses formations.
- Suite de la **réalisation du contrôle interne** sur les contrôles réglementaires.
- Mise en place d'un **logiciel pour la gestion globale** des titres d'habilitation électrique (WinLassie).
- Mise en place d'une **formation sur les risques mécaniques** liés à l'exploitation et la maintenance d'aménagements hydroélectriques, réalisée par des formateurs internes.
- Mise en place d'une **formation aux nouveaux embauchés** sur trois jours.
- Mise en place d'une **Fiche de Manœuvre pour Consignation** afin d'uniformiser les pratiques dans toute la vallée du Rhône au regard du risque électrique.
- Réalisation d'un **diagnostic électrique** sur les différents sites de production.
- Mise en place d'une formation obligatoire sur l'**Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux** (AIPR).
- **Formation pratique au port d'EPI** contre les chutes de hauteur.
- Journée Mondiale de la **sécurité sur le risque routier**.
- Premier séminaire **«sécurité entreprise extérieure»** à Belley avec l'association MASE Rhône-Alpes. Une trentaine de fournisseurs principaux étaient représentés par leurs dirigeants ou responsables QSE (50 personnes).
- **Amiante** – Mise en place de mode opératoire générique identique pour tous les agents. Nouvelle offre de formation pour les opérateurs de chantier, les Encadrants Techniques et de chantiers et les chargés d'affaires.

1. ACCIDENTS : TAUX DE FRÉQUENCE ET DE GRAVITÉ

Salariés CNR	2013	2014	2015	2016
Taux de fréquence	4,96	3,7	4,05	4,48
Taux de gravité	0,1	0,1	0,064	0,25

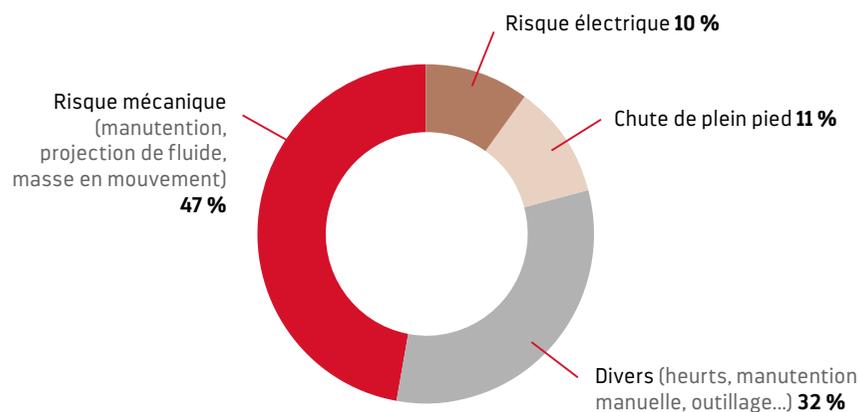
Sur les 11 accidents avec arrêt, 3 représentent une gravité relativement élevée, puisqu'ils occasionnent à eux seuls 82,6 % des jours d'arrêt au total. Il ne s'agit pas d'accidents récurrents au cours des derniers exercices. Ils n'ont pas de lien entre eux.

2. ACCIDENTS SURVENUS AUX SALARIÉS D'ENTREPRISES EXTÉRIURES

Salariés d'entreprises extérieures	2013	2014	2015	2016
Nombre d'accidents avec arrêt	12	9	10	18
Nombre d'accidents sans arrêt	8	9	11	12

Aucun accident mortel n'est à déplorer pour les salariés CNR. Un accident mortel concernant un salarié d'une entreprise extérieure est à déplorer.

3. ORIGINE DES ACCIDENTS



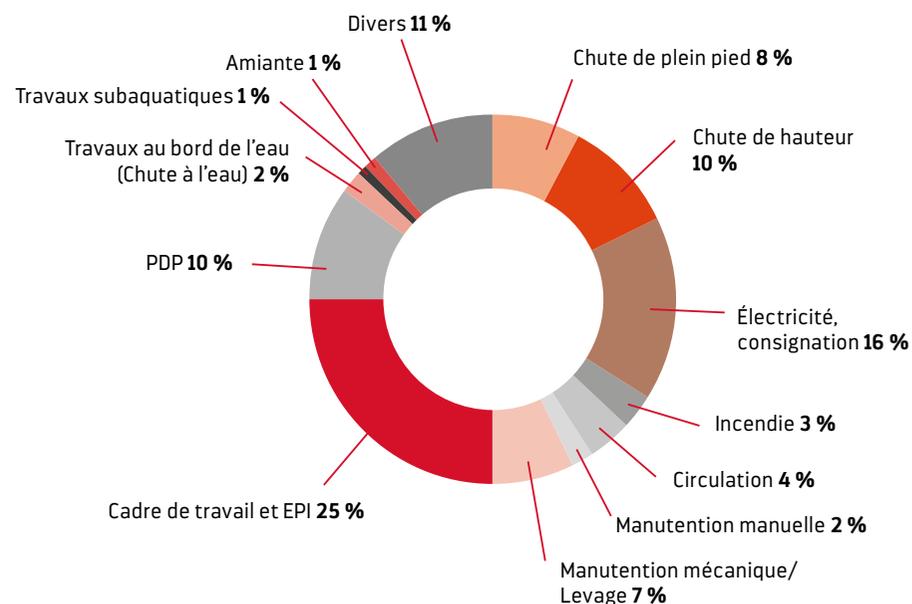
4. RÉUNIONS DES CHSCT

Santé et sécurité au travail	2014	2015	2016
Nombre de réunions de CHSCT	29	25	31

5. VISITES DE RISQUES (VR)

890 visites de risques ont été réalisées en 2016 pour un objectif de 800. Parmi elles, 829 concernent la sécurité et 42 l'environnement (à noter que certaines dimensions environnementales sont parfois abordées lors de VR sécurité).

Thématiques des VR portant sur la sécurité



E. LA FORMATION

RAPPEL DES PRINCIPAUX AXES DE LA POLITIQUE DE FORMATION AINSI QUE LES ACTIONS ASSOCIÉES

La formation professionnelle continue constitue pour CNR un des volets essentiels de sa politique de ressources humaines. Elle permet d'**accompagner les besoins issus de la stratégie de l'entreprise et de l'évolution des métiers**, tout en renforçant les compétences collectives et individuelles des salariés. L'entreprise souhaite réaffirmer l'engagement qu'elle a pris, depuis l'accord formation de 2007, de faciliter l'accès aux dispositifs de formation à l'ensemble des salariés de CNR en considérant particulièrement les populations suivantes :

- Les femmes,
- Les salariés en seconde partie de carrière professionnelle (plus de 45 ans),
- Les salariés qui n'ont pas suivi de formation depuis au moins 5 ans,
- Les salariés en situation de handicap.

Au-delà de cette attention prioritaire, l'accent sera tout particulièrement mis sur **l'accueil des nouveaux embauchés et leur formation dès leur arrivée chez CNR**. Dès les premiers mois de présence, l'objectif est de renforcer l'accompagnement et le transfert des compétences, et tout particulièrement celles liées aux savoirs métiers et à l'expérience terrain.

Dans la continuité des actions entreprises, CNR renforce les axes suivants :

1. Accompagner la vision stratégique de l'entreprise par la poursuite des formations cœur de métier et la mise en place de nouveaux modules adaptés à ses ambitions :

- Améliorer la maîtrise des fondamentaux métiers CNR pour développer l'excellence industrielle et conforter le modèle CNR, notamment par le biais de formations terrain et de formations pratiques,
- Accompagner le développement de l'entreprise,
- S'inscrire dans la démarche d'innovation globale, et venir en support à cette politique de l'innovation,
- S'adapter aux évolutions réglementaires, techniques et sociétales.

2. Décliner les dispositifs issus de l'accord GPEC de la Compagnie en proposant les actions de formation adaptées aux enjeux et besoins :

- Poursuivre l'accompagnement formation des parcours mobilité,
- Réaliser au moins trois périodes de professionnalisation par an,
- Dédier un volume d'heures de formation pour mettre en œuvre des passerelles métiers,
- Mettre en œuvre de façon systématique des parcours d'intégration pour les nouveaux salariés : heures de formation dédiées, accompagnement par un tuteur et immersions,
- Informer et sensibiliser la ligne managériale sur son rôle d'accompagnement pour le développement professionnel des salariés,
- Poursuivre et renforcer les actions de transfert de compétences et de transmission des savoirs.

3. Mettre en œuvre les nouveaux dispositifs et obligations issus de la Loi du 5 mars 2014

- Assurer la garantie d'accès à la formation,
- Former chaque salarié au moins tous les 6 ans,
- Mettre en œuvre le Compte Personnel de Formation selon les modalités réglementaires.

4. Accompagner les politiques de sûreté et de sécurité

- Adapter en permanence l'offre formation aux besoins et exigences réglementaires en lien avec la filière sécurité,
- Intégrer le secourisme dans les projets d'entreprise afin que l'engagement d'une mission de secourisme n'impacte pas le volume d'heures individuel,
- Accompagner la déclinaison des plans d'action sécurité,
- Intégrer une vision pluriannuelle des formations et recyclages, tout en analysant les besoins en compétences,
- Maîtriser la gestion des crises et des risques liés à nos activités.

5. Optimiser la performance de la formation

- Simplifier la mise en œuvre de la formation pour chaque salarié,
- Proposer un crédit d'heures e-learning pour chaque salarié,
- Mobiliser les acteurs impliqués dans le champ de la formation : salariés, managers et filière RH,
- Organiser avec la filière RH des présentations de l'offre formation aux salariés et managers.

Formation	2016
Nombre d'heures	Le taux de réalisation du plan de formation est de 94.2 % Prévu : 54 423 heures Réalisé : 51 284 heures

F. L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT (DIVERSITÉ & ÉGALITÉ DES CHANCES)

1. ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

La Direction et l'ensemble des organisations syndicales de CNR ont signé fin 2016 le 4^e accord pour la période 2016-2019.

Les trois précédents accords ont permis, par des actions très concrètes, de créer le terreau d'une part de l'égalité entre les femmes et les hommes chez CNR et d'autre part de la mixité au sein des équipes de travail.

Les mesures en faveur de l'égalité de traitement et de la mixité sont des leviers de performance à la fois économique et sociale.

La politique de CNR pour l'égalité et la mixité a permis ces avancées pour les femmes entre 2007 et 2015 :

- CDI : de 17,8 à 20,6 %
- Collège cadre : de 20 à 25,2 %
- Collèges de Direction : de 16 à 33 %
- Alternance : de 14 à 22 %

Le 4^e accord vise entre autres actions :

- L'égalité de rémunération
- L'égalité d'accès à la formation
- L'égalité dans le recrutement et la mixité dans les équipes
- L'évolution des mentalités pour atténuer les stéréotypes
- L'articulation entre une activité professionnelle et la vie familiale.

2. EMPLOI ET INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Depuis 2007, la Direction et les organisations syndicales ont signé 3 accords successifs en faveur de ce public.

Les actions engagées et réalisées par l'entreprise a permis de faire évoluer le taux d'emploi (global) des personnes en situation de handicap de 1.20 % en 2005 à 6.9 % en 2016.

Pour réaliser cette progression, l'entreprise recrute des personnes en situation de handicap (CDI, CDD, Intérim, Alternance, Stages ...), réalise des maintiens en emploi et accompagne les salariés dont la situation de santé se fragilise, et enfin réalise des achats auprès du secteur protégé et adapté.

3. LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, PROMOTION DE LA DIVERSITÉ

CNR souhaite faire de sa diversité un levier de performance sociale et économique. Pour promouvoir cette richesse, CNR a réalisé et diffusé une campagne d'affiches sur les stéréotypes liés aux critères suivants : âge, genre, état de santé, origine.

Un film a été ensuite réalisé et diffusé lors des vœux et sur l'intranet valorisant la diversité des collaborateurs.

À travers ses supports de communication, CNR s'attache à exprimer son engagement dans la lutte contre toute discrimination.

4. INSERTION DES PUBLICS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI

CNR est partenaire de longue date de plusieurs associations œuvrant dans le champ de l'insertion professionnelle et sociale des publics éloignés de l'emploi. En partenariat avec l'association FACE, 6 salariés CNR ont parrainé durant cette année des personnes éloignées de l'emploi.

Durant cette même année, notre engagement en faveur de la diversité a été présenté lors de 8 rencontres dans les missions locales, pôle emploi et écoles.

Par ailleurs, CNR a signé le pacte de la deuxième chance aux côtés de la préfecture du Rhône. Ce pacte vise l'insertion professionnelle de publics très éloignés de l'emploi.

G. L'ÉTHIQUE

CNR s'est dotée d'une charte éthique dès 2006, distribuée individuellement à chaque salarié et aux nouveaux entrants. La charte éthique est disponible sur l'intranet dans une rubrique spécifique pour expliquer ce qu'est l'éthique et le système d'alerte qui a été mis en œuvre, afin de permettre à chaque salarié de l'entreprise de saisir le déontologue. Une boîte email dédiée est à disposition de tous : deontologue@cnr.tm.fr

En 2016, deux saisines ont été réalisées via le mécanisme d'alerte. Après examen et instruction des dossiers, ceux-ci ont été classés sans suite.

L'ensemble des acheteurs du siège ont été formé à l'éthique en 2016.

H. LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

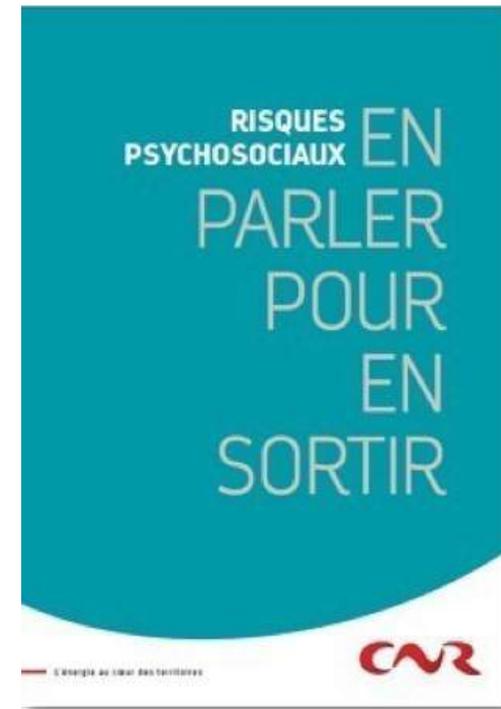
Le monde du travail, son environnement et la manière de l'exercer ont beaucoup évolué ces dernières années. Cette transformation du travail peut être source de satisfactions et d'épanouissements professionnels et personnels mais peut aussi créer tensions, mal-être, voire épuisement. C'est ce qu'on appelle les risques psychosociaux (RPS) qui regroupent stress, violences, harcèlement, souffrance mentale et/ou psychique.

CNR met à disposition de ses salariés un réseau d'interlocuteurs internes et externes pour aider ceux qui en éprouvent le besoin et élaborer des solutions. Une brochure « Risques psychosociaux, en parler pour en sortir » présente chacun des interlocuteurs et les signaux faibles qui peuvent alerter sur l'existence de tensions, tant individuelles que collectives. Une ligne d'écoute et d'accompagnement externe et anonyme est également mise à disposition.

Par ailleurs, un programme de formation à la prévention des risques psychosociaux et à la qualité de vie au travail a été dispensé à l'ensemble des salariés CNR. La formation prend un format innovant de théâtre-forum. 6 sessions réalisées en 2016 ont permis de former 400 salariés. Cette formation se poursuit en 2017.

Les salariés ou les managers qui vivent des tensions au travail peuvent solliciter l'un des acteurs de la prévention interne à l'entreprise : médecin du travail, DRH, membres CHSCT...

La DRH a un rôle d'écoute, de soutien et de prise en charge des collectifs ou d'une personne. En 2016, la DRH a pris en charge 37 situations : 14 collectives et 23 individuelles.





Informations environnementales

A. POLITIQUE GÉNÉRALE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

1. PRISE EN COMPTE DE CNR CONCERNANT LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

La politique environnementale en vigueur en 2016 a été élaborée dans le cadre du Système de Management Environnemental validé par le Directoire en mars 2013. Elle est désormais intégrée dans le plan stratégique CNR 2020 et reliée à la politique RSE.

Les 4 axes de la politique environnementale sont les suivants :

- **Améliorer en continu et innover** dans nos pratiques quotidiennes.
- **Répondre aux exigences** de nos clients, communiquer, rendre compte et contractualiser avec nos parties intéressées.
- **Réduire l'impact** de nos activités sur l'environnement et améliorer la gestion des risques.
- **Promouvoir la qualité et l'environnement** par la formation de tous, développer des réseaux de compétences pour faciliter l'utilisation de meilleures pratiques.

2. ACTIONS DE FORMATION ET D'INFORMATION DES SALARIÉS MENÉES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

100 % des nouveaux arrivants ont eu une information sur la sécurité, la qualité et l'environnement. Des formations spécifiques relatives à la protection de l'environnement sont également dispensées : loi sur l'eau, aspects juridiques de l'environnement pour CNR, protection biologique intégrée, gestion des espèces et des milieux, reconnaissance des espèces exotiques envahissantes...
En 2016, plus de 600 heures ont été consacrées et près de 7 % des salariés ont participé à ces formations.

L'information en matière de protection de l'environnement est portée par différents réseaux métiers animés pour l'ensemble de la vallée qui se réunissent au moins 3 à 4 fois par an : réseaux qualité, sécurité et environnement, réseau RSE, comités domaine-environnement, réunion d'information bimensuelle relative aux Missions d'intérêt général, nouveau dispositif lié à l'innovation...

Par ailleurs, CNR organise pour ses salariés des séminaires internes ou des événements spécifiques (semaine du développement durable, semaine européenne de la mobilité...) au siège social comme dans l'ensemble des Directions territoriales.

L'ensemble de ces éléments participent de la culture environnementale interne.

3. MOYENS CONSACRÉS À LA PRÉVENTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET DES POLLUTIONS

3.1. Risques environnementaux

CNR n'a pas de sites classés Seveso, ni de sites soumis aux régimes de déclaration, d'enregistrement ou d'autorisation pour la protection de l'environnement (ICPE).

CN'AIR, filiale à 100 % de CNR et également productrice d'électricité à base d'énergies renouvelables, est soumise au régime des autorisations ICPE dans le cadre de la construction et de l'exploitation des installations. Des mesures compensatoires réglementaires sont très souvent exigées et mises en œuvre sur les sites, en particulier pour la protection de la biodiversité et l'intégration paysagère des parcs.

Certains sites portuaires (dont le Port de Lyon et Salaise-Sablons) sont soumis à la réglementation liée aux Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) du fait d'activités à risques situées à proximité.

Les autres sites CNR ne sont pas soumis à cette réglementation. 3 PPI (Plan Particulier d'Intervention) sont par ailleurs en cours de définition sur les aménagements de Génissiat, Donzère et Vallabrègues.

Des études de danger sont réalisées sur nos ouvrages hydroélectriques ainsi qu'au Port de Lyon.

En 2016, CNR a mis en place **une nouvelle formation relative à la gestion des crues** et plus de 20 % des salariés ont pu en bénéficier (1500 heures de formation au total).

3.2. Prévention et contrôle des pollutions

D'une manière générale, **une procédure, revue périodiquement, décrit l'organisation de CNR en cas de crise**. Les pollutions (essentiellement vis-à-vis du milieu aquatique et de la biodiversité présente sur le domaine concédé) font parties des scénarios envisagés dans cette procédure, des tests sont organisés régulièrement. Des procédures décrivent les actions à mener en cas de pollution.

Les principaux risques environnementaux sont identifiés dans le cadre des mises à jour des analyses environnementales : un tiers du périmètre est analysé chaque année ce qui assure une revue de l'ensemble du périmètre tous les 3 ans. Les 10 analyses réalisées en 2016 sur le périmètre industriel ont notamment permis de renforcer la prise en compte du contexte environnemental local (présence d'espèces protégées, prise en compte des zonages réglementaires à proximité des installations). La mise à jour complète du périmètre relatif à la Direction territoriale Rhône-Méditerranée a permis de valider **un nouveau plan d'actions pour 2017** : diagnostic relatif à la gestion des eaux usées, planification de tests de situation d'urgence, achat de kit anti-pollution, mise en place d'un séparateur à hydrocarbures au niveau du drainage de l'usine de Vallabrègues, sensibilisation des chargés d'affaires à la gestion des déchets de chantiers, etc. Une liste des situations d'urgence

potentiellement rencontrées est rédigée et mise à jour dans le cadre des analyses environnementales. L'impact des pollutions potentielles a été analysé et des plans de réduction des risques environnementaux sont proposés dans le P.A.E. pluriannuel (Plan d'Action Environnemental) de chaque site.

Le reporting des principaux incidents environnementaux liés à l'exploitation et la maintenance des ouvrages hydroélectriques est issu des rapports hebdomadaires d'exploitation et de l'outil GMAO. Un suivi est réalisé tous les 2 à 3 mois lors des réunions de coordination de l'exploitation, ainsi qu'une fois par an dans le cadre de la Revue de Direction Qualité et Environnement. 5 incidents relatifs au non-respect des débits réservés des Vieux-Rhône sont enregistrés en 2016 (contre 3 en 2015 et 6 en 2014).

On retiendra également vis-à-vis des impacts sur la qualité de l'air, la qualité des sols et des eaux l'incendie du transformateur de l'usine de Caderousse ainsi que deux incendies au sein d'entreprises implantées sur le domaine CNR (sites industriels d'Arles et de Tarascon).

Dans le cadre de la maîtrise globale des risques, une base incident a été créée (incluant les incidents environnementaux, y compris dont l'origine peut provenir de tiers).

3.3. Moyens financiers consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Les éléments communiqués correspondent à ceux de l'exercice 2015. Nous ne disposerons des données de l'exercice 2016 qu'en fin de premier semestre 2017.

Par rapport à l'année précédente (2014), il ressort donc en 2015 un niveau de dépenses équivalent pour le groupe CNR soit plus de 17 M€ (13.5 M€ en Capex, 3.5 M€ en Opex).

La part des Missions d'intérêt général diminue de 10 % environ mais reste très importante avec 70 % du total des dépenses.

Nous retiendrons également que plus de 25 ETP (Equivalent Temps Plein) travaillent spécifiquement sur les questions environnementales notamment dans les activités suivantes :

- **sur chaque aménagement** : correspondants environnement / déchets / amiante,
- **en Directions territoriales** : techniciens environnement, équipes des pôles Qualité-Sécurité-Environnement, délégués territoriaux,
- **au siège social** : équipes de la direction de la gestion des actifs et concession (en particulier pôle territoire et environnement, gestion sédimentaire, continuité piscicole), pôle Missions d'intérêt général, pôle environnement de la direction de l'Ingénierie et Grands Projets, responsable SSQE de la direction du Développement et Economique et Portuaire, chargé de mission environnement de la direction Nouvelles Énergies, juriste environnement de la direction juridique, équipe de la direction du Pilotage stratégique, de l'environnement et du marketing, équipe du pôle immobilier et logistique.

B. POLLUTION ET GESTION DES DÉCHETS

La réduction des rejets dans les milieux naturels : eau, air, sol est une priorité de la démarche environnementale.

1. MESURES DE PRÉVENTION, DE RÉDUCTION OU DE RÉPARATION DE REJETS DANS L'EAU ET LE SOL

Réduire les rejets dans le milieu naturel : eau et sol sur l'ensemble du domaine concédé CNR

Thème	Indicateur	Année de début	Réalisation
Drainage (mélanges huiles/eau)	% des aménagements ayant un système de récupération des polluants sur les drainages	2010	100 % des aménagements ont depuis 2012 un système de récupération des polluants.
Stockages de produits dangereux	% des aménagements ayant mis sous rétention les Stockages de produits dangereux	2010	100 % des aménagements ont depuis 2012 un système de rétention des polluants
Stockage de déchets	% de sites ayant une zone de stockage de déchets	2010	100 % des aménagements ont depuis 2012 créé des zones de stockage
Analyse des sols systématique avant l'installation d'un nouvel amodiatraire et à son départ	% de nouveaux contrats d'amodiataires avec un état des sols réalisé avant installation	2010	Systématique lors de l'installation ou le départ d'un amodiatraire

A travers la démarche Innov'Actions, on notera en particulier pour 2016 la mise en place de deux nouveaux systèmes de récupération des fluides au niveau des drainages des usines d'Avignon et de Génissiat (automatisation de la décantation et de l'évacuation des fluides). Outre l'amélioration des conditions de travail des salariés, ces nouveaux équipements permettent une meilleure récupération des huiles (diminution de la teneur en eau dans le mélange eau-huile récupéré, volume d'huiles à retraiter en diminution), des économies de transport et de traitement, ainsi que des gains de productivité.

2. MESURES DE PRÉVENTION, DE RECYCLAGE ET D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

CNR gère à la fois des déchets provenant du fleuve ainsi que ceux issus de son activité. Plus de 90 % du tonnage global de déchets (hors déchets inertes) est issu des bois flottant récupérés sur les dégrilleurs des aménagements. Ce volume est valorisé le plus souvent à proximité des aménagements. L'ensemble des déchets est traité dans les filières agréées (Ordures Ménagères, papiers/cartons, déchets d'équipements électriques et électroniques, huiles usagés...). A noter que les dépôts sauvages de déchets (parfois dangereux) générés par des tiers représentent une charge pour CNR estimée à environ 100 k€/an. CNR sensibilise l'ensemble des parties prenantes de la vallée sur ces questions à travers différents dispositifs (réunions collectives, opération de ramassage en partenariat avec des associations de protection ou d'éducation à l'environnement).

Gérer les déchets

Type	Objectif	Début de l'action
Matériaux issus de dragage	100 % des dragages conformes à la réglementation(LEMA)	2011
Bois flottants	100 % des bois flottants considérés comme déchets sont valorisés	2010
Actions sur les huiles issues des groupes hydrauliques	100 % des huiles récupérées sont valorisées	2010
Action sur l'amiante (récupération sur les patins de freins des groupes, les plaques fibrociments)	100 % de l'amiante récupérée est traitée conformément à la réglementation	2010
Action sur les autres déchets dangereux (chiffons souillés, déchets de peinture, piles et accus, tubes fluorescents etc...)	100 % des déchets récupérés sont traités dans les filières appropriées	2010
Action sur les déchets non dangereux	100 % des déchets récupérés sont traités dans les filières appropriées	2010

3. REPORTING DÉCHETS

En 2016, une sensibilisation des chargés d'affaires a été initiée afin d'améliorer la traçabilité de l'ensemble des déchets de chantiers (bon d'enlèvement). L'introduction des tonnages de déchets inertes valorisés s'amorce en 2017. Les bois flottés sont des déchets non dangereux, ils seront cependant distingués des autres déchets non dangereux car ils représentent une masse importante de ceux-ci (plus de 90 % en 2016) et ne sont pas directement générés par CNR.

Un reporting plus détaillé est réalisé avec l'ensemble du réseau QSE pour les déchets dangereux (chiffons souillés, DEEE , déchets amiantés, huiles usagées...).

4. PRISE EN COMPTE DES NUISANCES SONORES ET DE TOUTE AUTRE FORME DE POLLUTION SPÉCIFIQUE À UNE ACTIVITÉ

Les principales nuisances sonores se situent à l'intérieur des aménagements. Des mesures correctrices ou de protection ont été développées comme par exemple la signalisation pour port de protection individuelle. Concernant les éventuels impacts sonores des installations vis-à-vis des riverains, ceux-ci sont abordés dans le cadre des analyses environnementales. Ils sont généralement très limités.

C. UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

1. CONSOMMATION D'EAU ET APPROVISIONNEMENT EN EAU EN FONCTION DES CONTRAINTES LOCALES

CNR est impactée par les contraintes liées au niveau des eaux du fleuve car les aménagements hydroélectriques ne permettent pas, hormis à Génissiat, de procéder à des retenues d'eau importantes. De plus CNR doit assumer des contraintes liées à l'irrigation.

L'eau est principalement utilisée dans le process industriel pour le refroidissement des groupes hydrauliques. Elle est prélevée en amont de l'installation, soit dans la nappe alimentée par le Rhône, soit directement dans les eaux de surface du Rhône. 100 % de l'eau utilisée est rejetée en aval de l'installation, sans consommation et sans altération avérée de la qualité. Les autres usages de l'eau concernent les besoins sanitaires des salariés, l'arrosage de certaines parties communes (espaces verts des sites portuaires et proximité des établissements, cités logement) ou le lavage de pièces mécaniques.

Le prélèvement des activités tertiaires est cependant peu significatif et des mesures d'économie ont été engagées il y a plusieurs années : développement des robinets à cellules, installation de limiteurs de débit.

2. CONSOMMATION D'ÉNERGIE, MESURES PRISES POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dans le cadre du Décret du 24/11/14 relatif aux modalités d'application de l'audit énergétique du Code de l'énergie (découlant de la Directive 2012/27/UE du 25/10/12 relative à l'efficacité énergétique), CNR a entrepris fin 2015 son diagnostic portant à la fois sur son process, ses transports, et son patrimoine immobilier. Un plan d'actions pluri-annuel chiffré a été communiqué aux autorités compétentes et engage CNR dans l'amélioration de ses pratiques pour la période 2016-2020.

A noter que cet audit a été couplé au bilan de GES (gaz à effet de serre), étendu aux émissions indirectes (en particulier le Scope 3).

Les consommations d'énergie se décomposent comme suit (par ordre décroissant de consommation) : électricité (process et usages tertiaires), carburants des véhicules et des bateaux de services, gaz naturel (chauffage).

- **La consommation d'électricité** est depuis 2015 progressivement fournie par CNR elle-même (autofourniture). La consommation d'électricité en 2016 est de 15.17 GWh. Parmi les 15 premiers postes de consommation d'énergie électrique, 10 concernent les stations de pompes. Leur consommation représente environ 9 GWh/an (9.4 GWh pour 2016), soit plus de la moitié de la consommation en électricité de CNR. Les 5 autres postes concernent la consommation des locaux du siège social, des directions territoriales, ainsi que celle du laboratoire situé au PLEH pour des besoins essentiellement tertiaires. Depuis plusieurs années également, des mesures permettant des économies de consommation ont été prises, notamment dans les bureaux du siège et des directions régionales comme par exemple la détection de présence pour l'éclairage et l'éteinte automatique en cas d'absence de plus de 15 minutes.

Suite à ces constats, une étude a été conduite en partenariat avec l'ECAM de Lyon pour étudier la consommation énergétique des stations de pompage et rechercher les facteurs d'optimisation de la station de Saint-Vallier. Les premiers résultats montrent un potentiel de réduction de 5 % des consommations. Une extension des études sur d'autres stations et la conception d'un outil d'optimisation des consommations sont donc engagés en 2017 pour concrétiser ces travaux.

- Le second poste de consommation d'énergie concerne **les carburants des véhicules de service** (plus de 400 véhicules) **et celle des bateaux de service** (dont le Frédéric Mistral utilisé au quotidien pour la surveillance du fleuve représente l'essentiel des consommations).
- Le troisième poste de consommation d'énergie concerne **le gaz naturel** utilisé en particulier pour le chauffage des bureaux (siège social).

Le recours aux énergies renouvelables, consommation en électricité 100 % renouvelable des sites CNR.

Depuis fin 2015, les 31 sites de consommation CNR > 36kVA sont alimentés par une énergie fournie par CNR et garantie 100 % renouvelable. Le passage en autofourniture des 203 points de consommation < 36 kVA a été initié fin 2016 et se concrétisera en 2017. En réintégrant ses propres consommations sous contrat CNR, le monitoring des consommations est facilité d'autant que l'énergie utilisée est produite à partir de sources exclusivement renouvelables. En termes d'émissions évitées, ce passage en autofourniture représentera en fonction des années entre 800 et plus de 1000 tCO2e/an.

D. CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, les pouvoirs publics visent l'accroissement de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique français et le développement de modes de transport ne recourant pas aux énergies fossiles. Désireuse de participer à l'atteinte de ces objectifs, CNR augmente ses capacités de production et œuvre au développement de la mobilité électrique.

1. DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE

CNR optimise la ressource en eau en turbinant les débits réservés des Vieux-Rhône grâce à des petites centrales hydroélectriques (PCH). Plusieurs projets sont en cours de réalisation ou d'étude.

Développement de la production hydroélectrique	Début de l'action	Etat de réalisation au 31/12/2016	Fin de l'action
Microcentrale de Sauveterre	2012	Travaux gros œuvre réalisé ainsi que le montage du dégrilleur	2018
Petite Centrale de Vallabrègues	2013	Lancement des études AVP et sondages (mission reconnaissance géotechnique)	2022
Petite Centrale du Pouzin	2012	En cours d'achèvement mise en service prévue en juin 2017	2017

2. AUGMENTATION DES CAPACITÉS DE PRODUCTION À PARTIR DE L'ÉOLIEN ET DU PHOTOVOLTAÏQUE

Le recours aux énergies renouvelables est au cœur de la stratégie de développement de CNR qui met en place chaque année de nouveaux actifs de production avec des objectifs ambitieux à l'horizon 2020.

En 2016, 100 MW supplémentaires ont été mis en service comme résumé dans le tableau ci-dessous.

Nature du Parc	Nom	Capacité installée (MW)
Eolien	Vismes au Val (Somme)	11,5
	La Saugère (Loire-Atlantique)	9,2
	Arguel (Somme)	42,2
	Cossé-le-Vivien (Mayenne)	11,6
	Brassy (Somme)	11,5
Photovoltaïque	Donzère (Drôme)	4
	Beaucaire (Gard)	9,6

3. DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

3.1 Développement du corridor de recharges électriques

CNR aménage, en concertation avec les collectivités locales, un réseau d'infrastructures de recharge rapide pour véhicules électriques de la frontière suisse à la Méditerranée. Cet axe de circulation vert rend possible les trajets en véhicules électriques sur de grandes distances avec une station, le plus souvent composée

7 nouvelles stations de recharges ont été mises en service en 2016		
Lieu	Date de mise en service	Nombre de bornes
Aix les bains	mai	2
Arles	février	2
Belley	mai	2
Lyon confluence	octobre	3
Pont Saint Esprit	août	2
Port Saint Louis	mars	2
Saint Pierre de Bœuf	juin	2

3.2 Augmentation de la flotte de véhicules électriques et le développement des bornes de recharges sur les sites CNR

— CNR développe son parc de véhicules électriques

25 véhicules électriques ont été livrés en 2016 (Renault Zoé, Citroën Berlingot et Nissan ENV200). CNR compte désormais 56 véhicules électriques, soit 13,5 % de son parc.

— Développement des bornes de recharges sur les sites CNR

Afin d'optimiser l'utilisation des véhicules électriques de son parc, CNR développe une infrastructure de recharge : 8 nouvelles bornes ont été installées en 2016, ce qui représente 19 prises permettant des recharges normales ou accélérées (3 à 22 kW).

— A fin 2016, le total des bornes installées sur les sites CNR est de 40 bornes représentant 75 prises.

En 2016, environ 300 000 km ont été réalisés grâce aux recharges sur les bornes électriques CNR, soit environ 50 tCO₂e évitées. Le tableau ci-dessous présente l'évolution des consommations des bornes de recharge pour véhicules électriques situées sur les aménagements CNR (hors stations publiques du corridor électrique) et supervisées par notre application Move In Pure :

Bilan	2013	2014	2015	2016
Nombre de bornes	10	13	32	40
Nombre de charges	542	674	2859	4315
Consommation (kWh)	5570	6717	27377	45001
Moyenne kWh/recharge	10.28	9.97	9.58	10.43
Tonnes de CO2 évitées	6	8	31	50

3.3. Mesures complémentaires

— CNR favorise l'augmentation du parc de véhicules électriques de ses sous-traitants

La Direction territoriale Rhône-Méditerranée a signé un partenariat avec des fournisseurs afin de leur permettre de recharger leurs véhicules électriques sur les bornes électriques situées dans nos aménagements quand ils interviennent pour notre compte. 3 véhicules ont depuis été achetés par ces fournisseurs.

— En 2016, CNR apporte une subvention pour l'achat de moyens de locomotion électriques :

- 200 euros pour chacun des 7 salariés qui se sont portés acquéreur d'un vélo électrique
- 100 euros pour le salarié acquéreur d'une roue électrique
- 1 200 euros pour chacun des salariés qui s'est porté acquéreur ou qui a contracté une location longue durée pour une voiture 100 % électrique (à condition de garder trois ans le véhicule concerné)

— Le plan de déplacement d'entreprise (PDE)

CNR encourage ses salariés à utiliser les transports en commun ou les modes doux de déplacement. Un PDE a été mis en place en 2008 au siège social et pour les salariés CNR travaillant au Port de Lyon. Il connaît un succès important avec près de 40 % des salariés des deux sites y participant, soit 253 d'entre eux à fin 2016.

Abonnements PDE	2015	2016
Abonnement TCL : CNR favorise l'utilisation des transports en commun par des (CDI, CDD, alternance) : un accord conclu avec le SYTRAL permet des réductions des abonnements city pass, en contrepartie les salariés concernés s'engagent à ne pas stationner plus de 5 journées par mois avec leur voiture sur le parking de l'entreprise	133	132
Abonnement SNCF : dans le but d'encourager les salariés qui se déplacent en train, sur le trajet domicile/ travail CNR octroie une subvention de 70% du montant de l'abonnement de la SNCF pour autant qu'ils s'engagent à ne pas stationner plus de 5 journées par mois avec leur voiture sur le parking de l'entreprise.	17	17
Abonnement SNCF/TCL	44	18
Formule VELO : depuis 2008, CNR met à disposition des agents qui travaillent au siège social 6 vélos à assistance électrique (VAE) avec une autonomie de 35 km pour les déplacements professionnels ou domicile-travail/travail-domicile	46	53
Formule COVOITURAGE : l'inscription d'une équipe de covoiturage d'au moins 2 agents donne droit à une place de parking garantie, un remboursement des frais de déplacement en cas de retours urgents imprévus à hauteur de 200€ par année, un quota de 5 journées par mois de stationnement individuel.	2	4
TOTAL	242	253

— Le plan de déplacement inter-entreprises

Afin de poursuivre son ambition, CNR a lancé le projet de réaliser un PDIE au Port de Lyon. Ce projet fédérateur est commun aux salariés des entreprises du port. Ce dispositif a pour objectif d'améliorer les trajets domiciles-travail en développant le co-voiturage, l'accès aux transports en commun ou les modes de déplacement doux. Ce Plan associe aujourd'hui un échantillon de 19 entreprises représentant les 2/3 des 1 200 salariés du Port.

4. REJETS DE GAZ À EFFET DE SERRE

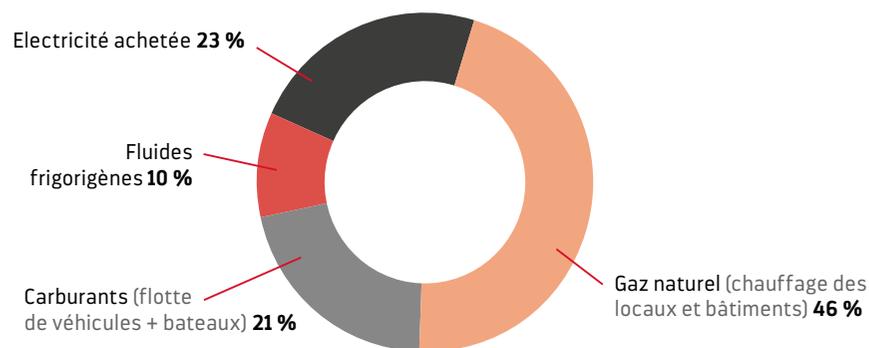
L'activité de CNR est peu productrice d'émissions dans l'air qui participent au changement climatique. Sa production électrique exclusivement à partir d'énergies renouvelables participe aux objectifs nationaux et européens d'abaissement des émissions carbonées. L'entreprise n'est pas soumise aux échanges de quotas de CO2 mis en œuvre consécutivement au protocole de Kyoto et figurant dans la réglementation européenne.

4.1. Émissions dans l'air

Le premier bilan de GES a été réalisé en 2012 sur les données de 2011 conformément à la réglementation (scopes 1 et 2). En 2016, CNR a mis à jour son bilan et étendu le périmètre à l'ensemble des émissions indirectes (scope 3) sur la base des données 2014, et/ou 2015 le cas échéant.

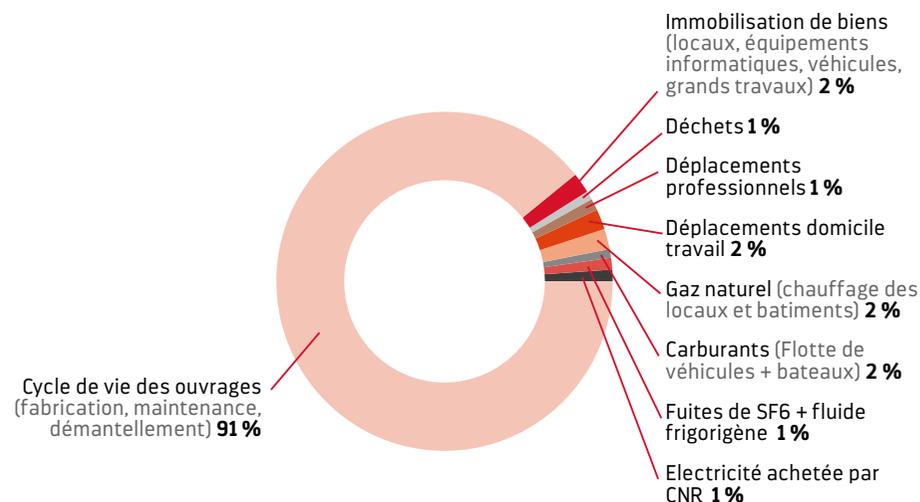
Concernant le périmètre réglementaire (scopes 1 et 2), le principal poste d'émissions de GES généré par CNR concerne le système de chauffage des locaux et des bâtiments (gaz naturel), avec près de la moitié des émissions (graphe ci-dessous). Les émissions liées aux achats d'électricité sont voués à s'effacer du fait du passage en autofourniture initié en 2015.

Les deux postes suivants concernaient en 2014 les émissions liées aux carburants de la flotte de véhicules et aux bateaux de service CNR, ainsi qu'aux émissions fugitives (systèmes de climatisation, et disjoncteurs des ouvrages hydroélectriques).



En intégrant l'ensemble des émissions directes et indirectes (scopes 1, 2 et 3), et bien que certaines données ne soient pas disponibles, le principal facteur d'émissions concerne le cycle de vie des ouvrages hydroélectriques (construction, maintenance, démantèlement).

Il représente plus de 90 % du bilan*.



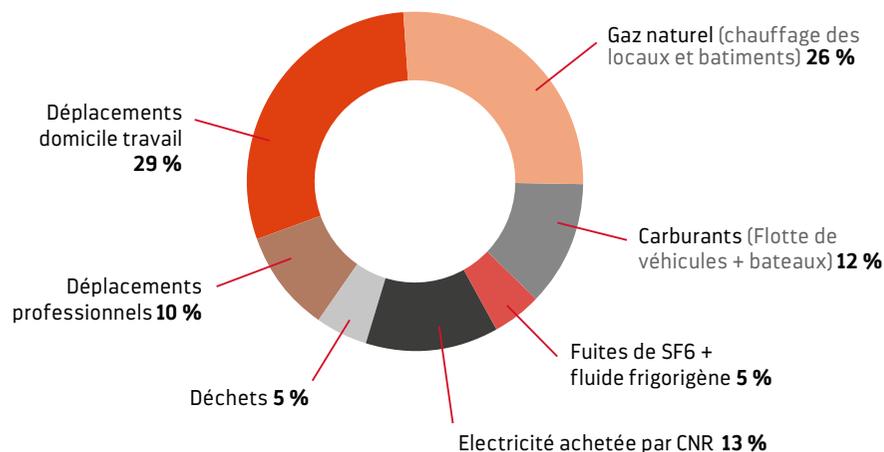
Ces émissions ne sont pas comptabilisées en totalité au moment de la fabrication des ouvrages, mais réparties tout au long de la vie de ces derniers, par kWh d'énergie produite.

CNR étant producteur d'énergie, réduire les émissions dues à ce poste reviendrait principalement à diminuer sa production. Cependant, CNR produit 100 % de son énergie à partir de sources renouvelables ce qui contribue à limiter l'usage de sources d'énergies carbonées (voir ci-après rubrique « émissions évitées »).

*Le facteur d'émission utilisé sur ce poste (6g CO2e par kWh hydroélectrique produit) est issu de la Base Carbone officielle de l'ADEME. Les hypothèses prises pour le définir n'ont cependant pu être vérifiées (type d'ouvrage, année et procédés de construction, durée de vie).

Le graphique ci-dessous reprend les différents postes d'émissions de GES à l'exception de celui relatif au cycle de vie des ouvrages et du poste « immobilisation ». Ainsi les enjeux réels sur les potentiels de réduction des émissions apparaissent plus clairement :

les consommations de gaz naturel et les déplacements de véhicules toutes catégories représentent près des deux tiers des émissions.



Différentes actions ont été menées notamment depuis l'établissement du premier bilan carbone en 2012 pour réduire nos émissions de GES :

- **Réalisation d'une cartographie des disjoncteurs HT** sur l'ensemble des ouvrages de production
- **Mise en œuvre des actions de réduction du SF6** (plan de maintenance, changement d'installations vétustes)
- **Remplacement des groupes froid** fonctionnant avec du R22
- **Intégration des éléments du bilan de GES** dans le cadre du Système de Management de l'Environnement
- **Passage de l'ensemble des postes de consommation électrique** supérieurs à 36 KVa sous contrat CNR.

Les actions suivantes sont en cours de mise en œuvre pour la période 2016-2020 :

- **Généralisation de l'autofourniture** pour les besoins électriques, offrant ainsi à CNR une électricité 100 % d'origine renouvelable et diminuant les émissions de GES entre 800 et 1000 tCO2e/an selon les consommations des dernières années
- **Doublement de la part des véhicules électriques** de la flotte à l'horizon 2020 (pour atteindre un quart à un tiers des 400 véhicules utilisés par CNR)
- **Promotion des transports en commun, du covoiturage et des modes de transport doux** pour les déplacements des collaborateurs (trajets domicile-travail), incitation financière pour l'achat de véhicules électriques (vélos compris), extension du PDE au-delà des sites de Lyon
- **Amélioration du reporting des opérations de maintenance des systèmes de climatisation** et des disjoncteurs et renforcement de la veille technologique
- **Amélioration du suivi des consommations des utilités** (électricité, eau, gaz)
- **Développement du recyclage du papier** dans le cadre d'une filière locale (siège)
- **Préférence pour les achats de fournitures et matériels** incorporant une part de recyclé
- **Généralisation des actions suite à l'audit Green IT** (augmentation de la durée d'utilisation du matériel informatique, développement du réemploi).

En parallèle, des actions plus transverses sont prévues :

- Fiabilisation de la collecte et de la qualité des données (ex : informations détaillées sur les déplacements professionnels, taux de retour des BSD, répartition entre valorisation matière et valorisation énergétique des déchets...).
- Certaines données nécessitent par ailleurs d'être comptabilisées lors du prochain bilan :
 - quantitatifs associés aux différents groupes d'achats de marchandises (Opex et Capex),
 - données relatives aux transports des clients et visiteurs,
 - émissions issues de la biomasse (sols et forêts).

4.2. Estimation des émissions évitées compte tenu de notre production 100 % EnR

Les facteurs d'émissions utilisés sont ceux définis au niveau français (Base Carbone ADEME et méthodologie produite par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, version 3.d de sept. 2015 de la méthode utilisée pour la réalisation des bilans de GES). La donnée de référence pour le mix énergétique français est de **75 gCO2e/kwh produit**.

Type de production	Production (GWh)	Facteur d'émission (gCO2e/kWh)	Emissions de GES (tCO2e)	Avec mix français (tCO2e)	Emissions évitées (tCO2e)	
CNR	Hydraulique Rhône	14 486	6	86 915	1 086 443	999 527
	Petite centrale hydraulique Rhône	74.2	10	742	5 565	4 823
CN'AIR	Petite centrale hydraulique	27.1	10	271	2 033	1 762
	Solaire	26.2	55	1 441	1 965	0 524
	Eolien	208.7	7	1 461	15 653	14 192
Filiales	Petite centrale hydraulique	18.8	10	188	1 410	1 222
	Solaire	38.3	55	2 107	2 873	0 766
	Eolien	523.4	7	3 664	39 255	35 591

Total des émissions évitées CNR (tCO2e)	1 004 350
Total des émissions évitées CN'AIR (tCO2e)	16 477
Total des émissions évitées filiales (tCO2e)	37 579
Total des émissions évitées groupe CNR (tCO2e)	1 058 406

On retiendra du bilan 2016 des émissions du groupe CNR que plus d'un million de tonnes ont été évitées et qu'un rapport de 1 à 10 existe entre les émissions évitées et les émissions résiduelles directes et indirectes de nos activités (intégralité des scopes 1, 2 et 3). En ce sens, CNR réaffirme son engagement puissant au service de la lutte contre le changement climatique et de la transition énergétique des territoires.

E. PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

CNR, dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, veille à la préservation de l'environnement. A travers ses Missions d'intérêt général, des projets en faveur de la biodiversité et des milieux aquatiques sont réalisés en concertation avec les parties prenantes concernées sur l'ensemble la concession du Rhône.

Le Rhône possède un patrimoine naturel remarquable et une riche biodiversité. Les nombreux outils de protection et inventaires recensés le long de la vallée du Rhône en témoignent :

- 20 sites Natura 2000 : 12 sites SIC (Site d'Intérêt Communautaire) et 8 ZPS (Zone de Protection Spéciale)
- 60 zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1
- 30 ZNIEFF de type 2
- 7 Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)
- 1 zone humide inscrite sur la liste « RAMSAR » (zone humide d'importance internationale)
- Réserve de biosphère de Camargue
- 3 Parcs Naturels Régionaux traversés
- 2 réserves naturelles Nationales
- 2 réserves de chasse faune sauvage
- 8 arrêtés de protection de biotope

Les projets principaux en relation avec la biodiversité sont déclinés dans le cadre du 3^{ème} plan d'actions de Missions d'intérêt général - volet environnement partie préservation de la ressource en eau et biodiversité.

1. PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTAL DU DOMAINE CONCÉDÉ

Dès 2012, CNR a engagé une démarche volontaire et partagée, en lien avec les services institutionnels, d'élaboration d'un plan de gestion environnemental du domaine concédé (PGED). Il présente une vision d'ensemble coordonnée de la gestion et de la valorisation du domaine concédé dans une logique de conciliation des enjeux de sûreté-sécurité, environnement et économique. Il tient compte des composantes industrielles (sûreté, sécurité, exploitation...) comme des composantes naturelles, pour définir des actions adaptées en fonction des différents enjeux, dans une optique de gestion équilibrée du domaine concédé.

Ce plan de gestion est un document évolutif qui s'inscrit dans une logique d'adaptation et d'amélioration continue permettant de valoriser les bonnes pratiques et l'évolution des connaissances notamment issue des retours d'expérience.

Ainsi, le PGED donne un cadre cohérent permettant de formaliser, compléter et améliorer les pratiques existantes en matière de gestion et valorisation du domaine concédé à CNR. Après sa diffusion en interne et auprès des partenaires externes début 2016, celui-ci est en cours de déclinaison au plan local.

2. PRINCIPALES RÉALISATIONS AU TITRE DES MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Rubriques	Avancement des opérations 2016
Restaurer la qualité écologique du fleuve	Démarrage des travaux de réhabilitation des Vieux-Rhône et casiers de Péage de Roussillon (Iles des graviers).
	Signature du contrat pour les travaux sur la lône de Donzère-Mondragon.
	Validation des localisations des marges alluviales à réhabiliter en concertation avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (23 sites étudiés).
Enrichir la biodiversité	Passe à poissons de Sauveterre : réalisation du local pour mesurer l'efficacité de la passe et presque achèvement de la galerie collectrice.
	Passe à poissons de Vallabrègues : avant-projet et sondages en cours, étude de faisabilité réalisée.
	Autorisation de mise en service de la passe à poissons de Le Pouzin.
	Fin des études de faisabilité de la passe à poissons de Sault-Brénaz.
	Amélioration de la connaissance naturaliste : signature de la convention de partenariat avec le Parc Naturel Régional du Pilat et la Fédération Régionales des chasseurs de Rhône-Alpes dans le cadre du contrat de Territoire Corridors Biologiques Grand Pilat.
Développer une agriculture durable	Signatures de conventions de partenariat avec l'UDAF (Union Nationale de l'Apiculture Française) et l'ADARA (Association de développement de l'Apiculture Auvergne-Rhône-Alpes. dans le cadre du projet Abeilles Sentinelles de l'Environnement. Mise en place d'un rucher école sur le domaine.
	Réalisation d'une étude sur les mesures agro-environnementales et climatiques avec l'ISARA (Institut supérieur d'agriculture et d'agroalimentaire Rhône-Alpes).
Domaine CNR et environnement	Signature de plusieurs conventions : Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes, Réserve Naturelle du Haut-Rhône.
	Poursuite des expérimentations pour le déploiement du pastoralisme (moutons, chèvres) sur différents sites (Logis-Neuf, Bourg-lès-Valence, Avignon).

3. UNE ANNÉE FORTEMENT MARQUÉE PAR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

Egalement dans le cadre de ses Missions d'intérêt général, différentes actions de R&D dans le domaine de l'environnement et de la santé sont déployées.

- **Thèse CNRS sur les renouées asiatiques**

soutenue en 2016 et cofinancée par la Région Rhône-Alpes Auvergne et CNR (étude des composantes de l'invasion des berges de cours d'eau par les renouées asiatiques)

- **Partenariat IRSTEA «Modèle Rhône»**

cofinancé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, l'Union européenne et CNR (sur la période 2013-2016) pour le développement d'un modèle hydrologique (fleuve et affluents majeurs du Rhône) afin de mieux connaître la variabilité spatio-temporelle de la ressource. Il est également envisagé de réaliser un couplage de ce modèle hydrologique au modèle hydraulique et de transfert de sédiments et de polluants pour examiner notamment la dynamique sédimentaire et le transfert de polluants sur l'ensemble du bassin versant et le long du fleuve.

- **Partenariat thèse «étiage historique»**

cofinancée avec l'IRSTEA : l'objectif est d'étudier la variabilité climatique associée aux étiages français en vue de détecter d'éventuelles tendances pour anticipation (thèse soutenue en 2016).

- **Partenariat ADN Environnemental**

Il s'agit d'étudier la faisabilité d'utilisation de la technique de recherche d'ADN environnemental (ADNe) à l'échelle du fleuve et d'évaluer l'intérêt de cette méthode dans le diagnostic des milieux rhodaniens.

Lancé en 2016, ce partenariat avec la société SPYGEN, spécialisée dans l'inventaire de la biodiversité aquatique et terrestre, cible quatre types de milieux : les tronçons de Rhône total (retenues), les Vieux-Rhône, les canaux de dérivation et les îlons.

- **Projet « filière rhodanienne végétal local »**

L'objet est de garantir et de sécuriser un approvisionnement local « vallée du Rhône » de végétaux dans le cadre de projets de restauration et de végétalisation. L'objectif est de favoriser la réussite des semis et des plantations et de contribuer à lutter contre le développement des espèces invasives. Ce projet associe les acteurs récolteurs et producteurs labellisés « végétal local » (pépiniéristes, ESAT, lycées horticoles, agricoles...). En 2016, l'état des lieux des potentialités de la filière a été réalisé et l'identification de sites pilotes a été initiée (ingénierie de projet et financement CNR).

- **Projets avec Rovaltain Research Company (RRCO)**

Plusieurs projets sont en cours dans le cadre d'un programme de R&D pluriannuel construit avec les équipes scientifiques de la SAS RRCO (430 k€ ont été engagés par CNR) :

- Evaluation de l'impact des dragages sur la montaison des aloses
- Mise au point d'une nouvelle technique de végétalisation pour la restauration des roselières lacustres et fluviales
- Etude du potentiel de substances allélopathiques pour lutter contre la Renouée du Japon
- Etude des effets attractants ou répulsifs de substances chimiques pouvant influencer sur la montaison des jeunes anguilles (anguillettes)

Les équipements de pointe de la plateforme RRCO permettront notamment de contrôler les paramètres climatiques et la qualité de l'air, d'héberger des études nécessitant un confinement biologique et de reconstituer des environnements urbains ou agricoles incluant des systèmes terrestres, des systèmes aquatiques, des systèmes sédimentaires, des mésocosmes* «indoor» et des environnements urbains. La réception des travaux de la plateforme a eu lieu en 2016 et héberge désormais les premières équipes.

* Lieux confinés et contrôlés



Informations sociétales



INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En déploiement du plan stratégique, plusieurs types d'engagements sont pris avec nos parties prenantes dont les plus significatifs sont :

- 1) Notre 3^e plan 2014-2018 de Missions d'intérêt général qui se décline en plans d'actions à 5 ans. Les actions prévues pour un montant de 160 millions d'euros sont issues d'une concertation entre les équipes CNR (directions territoriales et siège), les services de l'Etat, les élus des collectivités locales, les acteurs économiques et les associations dans une vision d'aménagement à long terme qui répond aux enjeux des territoires.
- 2) Nos neuf engagements en faveur de la transition énergétique et du climat publiés en juin 2015.
- 3) Nos engagements dans le domaine du mécénat et du partenariat qui se traduisent par diverses conventions locales ou au niveau de l'entreprise en faveur de l'insertion, de la défense de l'environnement, des populations riveraines et des établissements d'enseignement.

A. IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

1. EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Un bilan de l'impact économique de CNR a été réalisé par l'EM Lyon à partir des chiffres de l'activité de l'exercice 2013. Une nouvelle étude sera lancée en 2017.

En 2013, CNR a sollicité 5 135 entreprises et permis le maintien ou le développement d'environ 14 500 ETP en emplois directs et indirects (emplois générés par nos commandes auprès de nos fournisseurs). Ces emplois ont été générés pour l'essentiel en Vallée du Rhône (85 %).

Un focus sur 33 opérations de Missions d'intérêt général a été réalisé dans le cadre de cette étude. Cette étude montre que les Missions d'intérêt général ont un fort effet de levier sur l'économie des territoires : pour 1€ investi par CNR, 2,35 € sont investis par les partenaires. Les 33 opérations de Missions d'intérêt général analysées ont induit 1 100 emplois indirects.

D'autre part, les 18 sites industriels et portuaires (dont le Port de Lyon) et les 8 zones d'activités situées dans le périmètre de la concession ont un fort impact économique le long de la Vallée du Rhône. L'ensemble de ces sites accueillent 230 entreprises représentant 5 600 emplois directs.

Enfin, les actions de CNR génèrent des emplois induits dans le tourisme (tourisme fluvial, industriel, ViaRhôna ...) et dans les loisirs (stades nautiques, bassins de joutes, pratique de l'aviron ...). Au total, ce sont donc plus de 20 000 emplois directs et indirects qui sont induits par les activités de CNR.

2. IMPACT TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITÉ SUR LES POPULATIONS RIVERAINES OU LOCALES

L'impact territorial, économique et social de CNR sur les populations riveraines et locales s'exerce en plusieurs types d'actions.

2.1 Développement du transport fluvial de marchandises

En agissant pour la navigation, CNR œuvre pour le développement d'une logistique durable sur l'ensemble du bassin Rhône-Saône. Solution d'avenir, alternative à la route, économique et écologique, nous investissons, dans le cadre de nos missions historiques, pour la création d'infrastructures attractives. Dans la même logique, nous finançons par le biais des Missions d'intérêt général, des services innovants pour les navigateurs.

— Trafic fluvial sur le Rhône : une baisse globale liée à une conjoncture économique morose

En 2016, la plupart des indicateurs sont à la baisse. La plus forte baisse est enregistrée sur le transport conteneurs, avec des quantités transportées passant de 97 000 équivalent vingt pieds (EVP) en 2015, à 84 000 en 2016, soit une baisse de près de 13 %. Ces baisses sont le reflet d'une activité économique au ralenti. Des épisodes de crue en début d'année et en automne, des mouvements sociaux et une indisponibilité sur l'écluse de Bourg-lès-Valence en février dernier – liée à son obstruction par une arrivée massive de sédiments – ont également impacté le trafic.

A l'inverse, le nombre de passagers transportés a légèrement augmenté en 2016, permettant de compenser en partie la baisse observée sur le transport de marchandises.

- Tonnage transporté : 4,85 millions de tonnes (- 5 %, 5,11 en 2015)
- Flux : 1,065 milliard de t x km (- 5,25 %, 1,12 milliard en 2015)
- Conteneurs EVP : 84 720 (- 12,95 %, 97 319 en 2015)
- Eclusages : 91 046 (- 2,81 %, 93 675 en 2015)
- Bateaux de croisières : 14 313 unités (-1,15%, 14 480 en 2015)
- Passagers transportés (à bord de paquebots de croisières) : 206 396 (+ 1,51 %, 203 318 en 2015)

Dans ce contexte, le Port de Lyon tire son épingle du jeu et bat à nouveau un record historique en franchissant le seuil des 12 millions de tonnes de trafics tous modes confondus, soit + 2% par rapport à 2015.

Depuis plusieurs années, CNR participe au renforcement de la coordination entre les différents ports de la vallée. En 2015, l'agence de développement Medlink Ports est née de la fusion entre le Comité des Ports, initié par le Préfet de la Région Rhône-Alpes et la marque « Medlink Ports » regroupant les Ports du bassin et menant depuis 2008 des actions de promotion et de mutualisation. Sa mission principale est le développement du transport fluvial sur l'axe Rhône-Saône Méditerranée et d'une manière générale de faciliter le report modal. Un service de conseil logistique est mis à disposition des chargeurs qui souhaitent évaluer les potentialités d'une logistique plus durable et compétitive. Plus récemment, un conseiller sécurité a été mis en place afin de développer le transport de matières dangereuses sur le bassin avec des enjeux alliant sécurité, sûreté et fiabilité. CNR est historiquement très impliqué, notamment en tant qu'administrateur et financeur.

Contribution au développement du transport fluvial	Début de l'action	Etat de réalisation au 31/12/2016	Fin de l'action
Réalisation des travaux de déplacement du front d'accostage des appointements à Avignon (Allée de l'Oulle)	2016	Travaux en cours d'achèvement	2017
Réalisation d'une couchée à bateau de commerce à Barcarin	2015	fin des travaux	2016
Réalisation d'un appointement pour bateau école à Ancône	2015	Remise de l'ouvrage	2016
Réalisation du quai à le Pouzin	2015	Réalisé	2017

Contribution au développement du transport fluvial	Début de l'action	Etat de réalisation au 31/12/2016	Fin de l'action
Réalisation du simulateur de navigation	2009	Réalisé et inauguré	2016
Création d'une zone de vie au Port de Lyon	2016	Création d'une borne eau et d'une borne électricité sur le quai	2016
Réalisation de bornes électriques hautes puissances à Tournon	2016	Réalisé	2016

2.2 Développement de l'économie, du tourisme et le rapprochement des riverains du fleuve

Notre contribution au rayonnement du territoire rhodanien passe par des actions de développement du tourisme ainsi que des actions suscitant l'intérêt des populations de la vallée du Rhône pour leur fleuve. Nous accompagnons, dans une logique partenariale, les collectivités et associations désireuses de valoriser leur territoire, nous participons au rayonnement de la culture et du patrimoine rhodanien, nous favorisons le tourisme fluvial et industriel ainsi que le rapprochement des riverains du fleuve par le sport et les loisirs. Dans le tableau ci-dessous figurent nos actions les plus significatives.

Favoriser le tourisme fluvial	Début de l'action	Etat de réalisation au 31/12/2016	Fin de l'action
Réalisation d'une halte fluviale à Virignin	2009	Réalisé	2016
Projet de réalisation d'une écluse fluviale à Brégnier Cordon	2016	Avant-projet technique réalisé. Envoi du dossier d'instruction réglementaire aux autorités	2020

Rapprocher les riverains du fleuve par les sports et loisirs	Début de l'action	Etat de réalisation au 31/12/2016	Fin de l'action
Réalisation de tronçons de la ViaRhôna	2005 avec la Région Rhône-Alpes et 2007 avec la Région PACA	597.36 km	2017
Actions avec les fédérations de pêche	2016	Signature de convention avec les fédérations 74, 42, 38, 07 et 26 permettant des actions communes notamment pour la réalisation d'ateliers pêche et nature	2018
Aménagement des berges du Rhône à Ampuis	2015	Signature d'une convention pour l'aménagement des berges du Rhône et la mise en valeur du site du Bac à traîlle, à l'aval de la centrale de Vaugris	2018
Aménagement des berges du Rhône à Vienne	2016	Signature d'une convention pour la requalification et la valorisation des berges par la création d'une voie verte en encorbellement sur les berges du fleuve à Vienne	2019
Partenariat avec les clubs d'aviron	2016	Mécénat en faveur de tous les clubs d'aviron de la Vallée du Rhône en faveur de leur développement et de l'accès à la pratique pour tous les publics	2020
Partenariat avec la fédération française de canoë-kayak	2016	Signature d'une convention partenariale mettant en valeur les événements sur les bases nautiques CNR et les îlons	2019
Croisières à destination des scolaires à Vienne	2010	16 écoles primaires ont participé et couvert un large territoire depuis Pierre-Bénite jusqu'à Saint Vallier. 670 scolaires ont navigué sur le fleuve	
Partenariat avec les péniches du Val du Rhône	2016	52 élèves de l'école du Commandant Arnaud du 4ème arrondissement de Lyon ont embarqué à bord de la péniche La Vorgine pour une classe transplantée qui leur permettra de découvrir le Rhône	2019
Partenariat avec la Ligue Rhône-Alpes de joutes	2005	Promotion de la joute, sport ancestral typique de la vallée du Rhône. Lors des championnats de France les bateaux étaient équipés pour la première fois de moteurs électriques grâce à l'aide de CNR	Renouvellement annuel

S'engager dans le tourisme industriel	Début de l'action	Etat de réalisation au 31/12/2016	Fin de l'action
Tourisme Industriel pour les aménagements de Génissiat et Bollène	2015	Démarrage des travaux pour les 2 sites + contenus créatifs et outils numériques. Ces actions complètent l'ouverture kiosque d'information du barrage-centrale de Génissiat et l'accueil de scolaires à la centrale de production de Bollène	2017
Tourisme industriel à Vallabrègues	2015	Réalisations de balades commentées concernant l'aménagement du Rhône à Vallabrègues en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Rhône et Pays d'Arles	Renouvellement annuel
Lancement d'une signalétique pédagogique pour valoriser le fleuve et les réalisations dans le domaine du développement durable auprès du grand public	2016	25 premiers panneaux ont déjà été posés sur le périmètre des directions territoriales Rhône-Isère et Rhône-Méditerranée	2017

B. RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PARTIES PRENANTES

1. CONDITIONS DU DIALOGUE

CNR développe un dialogue soutenu et adapté à ses multiples parties prenantes*, à titre d'exemple nous pouvons noter :

- Les quatre rencontres régionales qui réunissent les Directions territoriales de CNR et leurs parties prenantes locales les plus significatives. Cette démarche originale au plus près des territoires permet de rendre compte en toute transparence des actions de CNR. En 2016, 880 personnes ont assisté à ces rencontres et ont pu échanger avec les Directions concernées.
- L'enquête de satisfaction réalisée par la Direction du développement économique et portuaire en 2016 auprès de l'ensemble de nos clients industriels implantés dans la vallée et au Port de Lyon montre une augmentation du niveau global de satisfaction qui atteint 80 %.
- Notre participation aux diverses instances du bassin rhodanien dont le Comité Directeur du Plan Rhône qui met en œuvre un programme de développement durable autour du Rhône et de la Saône, prenant en compte l'ensemble des usages, par le biais de labellisation et de financements de projets portés par les acteurs de ces territoires (collectivités, associations, entreprises...).

* Les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines

L'écoute de nos parties prenantes nous permet d'anticiper les évolutions et d'innover dans notre manière de dialoguer selon trois directions :

1.1 Nous accentuons la concertation publique lors de projets de construction de parcs éolien par une démarche visant à enrichir les contacts entre « comités locaux » de suivi des projets de CN'Air et les parties prenantes concernées. Dans ce cadre nous nous engageons au-delà de la communication liée à l'enquête publique par :

- La publication d'un bulletin d'information papier distribué en boitage et blog,
- L'organisation de temps d'échange et de concertation avec des réunions CNR / têtes de réseau (élus, associations, services de l'Etat) et la tenue de permanences publiques en faveur des riverains.

Ce dispositif a été mis en place dans le Calvados et dans le Beaujolais (projet de parc de Saint Bonnet les Bruyères et Saint-Igny).

1.2 Nous associons des citoyens et des collectivités à certains de nos projets ENR : dans ce cadre nous proposons systématiquement aux collectivités où nous projetons un parc éolien ou photovoltaïque de devenir actionnaire du projet.

Deux projets éoliens dans l'Ain, sur les communes de Charix et Echallon, ont suscité l'intérêt des collectivités et ont pu être initié

1.3 Nous avons ouvert un dialogue international avec « Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves » (IAGF), espace d'échange pluridisciplinaire.

A Montréal, la 2^e session d'IAGF a permis d'aborder deux questions essentielles : quelle stratégie collective pour le fleuve de demain (gestion adaptative de la ressource) ? Comment faciliter l'acceptation par toutes les parties prenantes de l'expansion d'un port sur son territoire ?

La 3^e session internationale IAGF, labellisée COP22, s'est tenue à Avignon en octobre 2016. A cette occasion, les 19 représentants des fleuves présents ont formulé un plaidoyer pour que des engagements tangibles soient pris en faveur

des deltas, qui sont des lignes de front du réchauffement climatique. Les membres d'AGF se sont notamment engagés à accompagner le partage et la diffusion des connaissances en lien avec les deltas : réchauffement climatique et maladies infectieuses, adaptation de l'agriculture au stress hydrique et à la salinisation, ou encore contrôle de l'extraction des ressources naturelles (énergies fossiles, eau).

2. ACTIONS DE PARTENARIAT OU DE MÉCÉNAT

L'ensemble des actions sociétales définies dans le cadre du troisième plan des Missions d'intérêt général est complété par des réalisations à caractère plus local décidées en comité mécénat partenariat après concertation avec nos parties prenantes externes. Cette approche « sur mesure » respecte les spécificités identitaires de chacun tout en s'intégrant dans une vision à long terme cohérente et équitable géographiquement à l'échelle de la vallée du Rhône. Le budget global hors sponsoring est de 700 000 euros en 2016.

Les actions engagées et les projets soutenus par CNR s'inscrivent dans :

- Le respect des règles du développement durable,
- La volonté d'un véritable ancrage territorial,
- L'affirmation de la responsabilité sociale et sociétale.

4 grands domaines sont concernés : éducatif et expertise métiers, sportif, culturel, solidarité.

- **Educatif et expertise métiers** pour un budget hors sponsoring de 50 000 €
Ceci regroupe les actions pédagogiques contribuant à une meilleure connaissance des énergies renouvelables, des métiers de CNR, du patrimoine fluvial et écologique du Rhône ainsi que les colloques et congrès qui mettent en avant notre expertise métier. Les actions les plus significatives sont en direction de l'association Météo et Climat ainsi que Hespul.

- **Sportif** pour un budget hors sponsoring de 110 000 €
En priorité CNR favorise les sports nautiques sur le Rhône et les activités sportives pratiquées sur ses berges, plus particulièrement sur la ViaRhôna avec pour objectifs : l'esprit d'équipe, la solidarité
- **Culture** pour un budget hors sponsoring de 320 000 €
CNR privilégie la préservation et la valorisation du patrimoine dans sa dimension rhodanienne lors d'opérations événementielles ou éducatives. Hors vallée du Rhône il s'agit de soutenir des événements ou pratiques culturelles ancrés localement. Les actions les plus significatives sont : La Fête des Lumières à Lyon, les Suds à Arles ainsi que diverses actions en faveur de maisons de la Danse, de fêtes locales des fleuves organisés par différentes collectivités.
- **Solidarité** pour un budget hors sponsoring de 220 000 €
Ce sont des actions contribuant à la solidarité et l'insertion des publics fragiles.
Les actions les plus significatives sont : le soutien aux Banques Alimentaires des 10 départements riverains du Rhône mais aussi le soutien au Handisport, à l'insertion ou à l'association urgence Haïti. Le soutien à la découverte de la Via Rhona en fauteuils pour une association Handicap 38, le soutien à Janus une association d'insertion pour la promotion du vélo sur la ViaRhôna ainsi que notre action en faveur d'UNICITES pour des actions pédagogiques scolaires autour du fleuve. Le soutien à Energies Sans Frontières pour permettre un accès à l'eau ou à l'assainissement pour des populations laotiennes.

Les Directions territoriales, par leur présence active sur le terrain se positionnent en partenaire de proximité auprès des acteurs locaux. Elles apportent une aide, une expertise ou fédèrent les acteurs locaux sur des projets et des secteurs géographiques. Elles facilitent la recherche de partenaires techniques ou financiers.

3. SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS

La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

Dans le cadre du règlement de consultation pour des achats supérieur 30 000 euros, CNR exige que le soumissionnaire s'engage notamment à :

- À assurer la sécurité des personnels et des tiers ainsi qu'à ne pas recourir au travail des enfants ou à toute autre forme de travail forcé ou obligatoire ;
- À respecter les obligations environnementales et les prescriptions contenues dans la législation et la réglementation en matière d'environnement applicable dans le pays où s'effectue tout ou partie de ces prestations, et notamment celles relatives à la gestion des déchets (traitement, valorisation...);
- À limiter les rejets et à utiliser des technologies sûres, respectueuses de l'environnement et économes en énergies ;
- À proscrire dans le cadre de la présente consultation et de l'exécution du contrat toute forme de corruption ;
- À faire respecter l'ensemble des dispositions précitées par ses sous-traitants et ses filiales.

Les acheteurs du siège ont bénéficié d'une formation pour que nos achats contribuent au développement économique local. Ils se réalisent à plus de 99 % sur le territoire national et, à près de 80 %, dans les régions traversées par le Rhône.

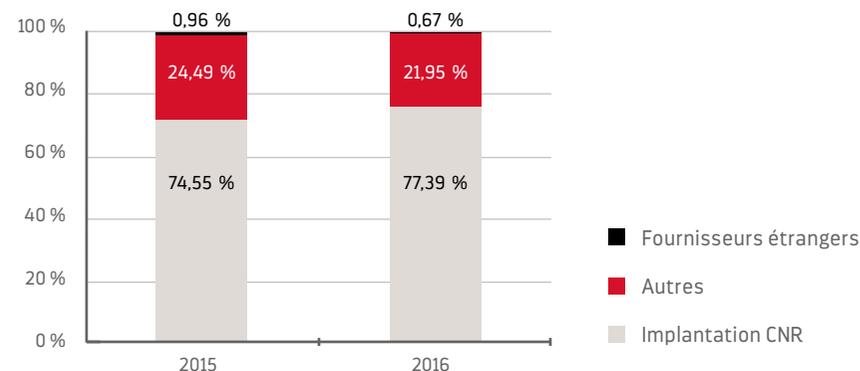
Les domaines d'achat :

CNR exerce plusieurs métiers très variés allant de la maintenance des ouvrages hydroélectriques, jusqu'à la gestion de la navigation, en passant par la construction de nouveaux ouvrages (parcs éoliens, petites centrales hydroélectriques, centrales photovoltaïques...).

Les six grands domaines d'achat concernés par ces activités sont :

- Le domaine génie civil : dragage du Rhône, renforcement de digues, auscultation d'ouvrages...
- Le domaine mécanique, vantellerie : achats de pâles, vannes, portes d'écluses, travaux de rénovation etc.
- Les domaines électromécaniques et courants forts : les rénovations d'alternateurs, les achats de transformateurs haute-tension, etc.
- Le domaine électricité basse-tension et contrôle commande : remplacement de tableaux basse tension, protections électriques, etc.
- Les achats généraux et prestations intellectuelles : petit mobilier de bureau, prestations de projets informatiques, etc.
- Le domaine des énergies nouvelles : construction de nouveaux ouvrages (clé en main ou allotis) dans le domaine de l'éolien et du photovoltaïque, suivi dans les temps des prestations de maintenance et exploitation.

Part des achats par zones géographiques



Implantations géographiques de nos achats

Région	2015				2016				
	Commandes	Montants	Total	%	Commandes	Montants	Total	%	
IMPLANTATIONS CNR	Languedoc-Roussillon	623	3 417 990,77	91 611 475,02 €	74,55 %	670	3 308 695,38	88 362 438,89 €	77,39 %
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1778	12 954 501,26			2 002	14 303 695,12		
	Rhône-alpes	9 776	75 238 982,99			9 338	70 750 048,39		
AUTRES	Alsace	107	498 169,00	30 095 797,71 €	24,49 %	122	927 252,41	25 057 095,54 €	21,95 %
	Aquitaine	19	104 073,08			29	181 568,93		
	Auvergne	42	180 886,36			36	175 521,10		
	Basse-normandie	7	49 058,04			54	253 477,51		
	Bourgogne	58	768 641,21			42	897 271,22		
	Bretagne	165	491 211,64			147	515 269,71		
	Centre	87	2 381 333,89			78	566 397,56		
	Champagne-Ardenne	26	221 351,09			20	332 827,15		
	Franche-Comté	24	2 621 612,21			17	249 355,27		
	Haute-Normandie	76	839 089,21			69	983 627,27		
	Île-de France	1 572	15 798 740,30			1 591	13 968 582,62		
	Limousin	68	164 111,51			36	64 079,62		
	Lorraine	78	908 773,57			83	666 080,08		
	Midi-Pyrénées	119	883 880,96			130	1 436 739,08		
	Nord-Pas-de-Calais	81	894 359,41			107	578 913,54		
	Pays de la Loire	85	2 292 876,56			119	2 197 509,47		
	Picardie	180	627 076,39			162	658 874,07		
Poitou-Charentes	23	370 553,28	27	403 748,93					
Étranger	28	1 184 079,74	1 184 079,74 €	0,96 %	32	761 722,77	761 722,77 €	0,67 %	
	15 022	122 891 352,47	122 891 352,47 €		14 911	114 181 257,20 €	114 181 257,20 €		

535 100,76 € sont consacrés aux ESAT (établissement et service d'aide par le travail). Nos achats se réalisent à plus de 77% dans les régions où nous sommes implantés.

L'énergie au cœur des territoires

2, rue André Bonin
69316 Lyon cedex 04 - France
Tél. : 33 (0)4 72 00 69 69

28, boulevard Raspail
75007 Paris - France
Tél. : 33 (0)1 45 48 76 26
cnr.lyon@cnr.tm.fr

cnr.tm.fr

Retrouvez-nous sur :



The logo for CNR, consisting of the letters 'CNR' in a stylized, bold, red font.

